

# Mercredi de Mars et Avril 2018

## À la Maison Des Jeunes (10-18 ans)



PRÉNOM : .....

NOM : .....

JOURS	ACTIVITÉS	HEURE	TARIF	Coche pour t'inscrire	Infos Pratiques
Mercredi 14 Mars	Création d'un arbre généalogique	14h-18h	1€		Dans le cadre des semaines de la santé mentale la MDJ te propose de réaliser ton arbre généalogique.
Mercredi 21 Mars	Rallye des famille	14-18h	1€ par personne		Dans le cadre des semaines de la santé mentale invite tes parents, tes amis, ta famille... à venir jouer avec toi et découvrir St Méen autrement.
Mercredi 28 Mars	 Qui sera le meilleur pâtissier ?	14h-18h	1€		Tu devras apporter une recette de dessert que tu effectueras et que nous dégusterons après le passage du plus gourmand des jury. <b>Qui sera le meilleur pâtissier ?</b> Ingrédients à disposition : œufs, farine, sucre, levure, lait, huile. Tu peux apporter d'autres ingrédients si ta recette le demande. (activité par groupe de 2, ou 3)
Mercredi 4	 Jeux	14h-18h	1€		Thèque, gamelle, sardine ... C'est toi qui décide. (d'autres jeux seront proposés selon la météo)

JOURS	ACTIVITÉS	HEURE	TARIF	Coche pour t'inscrire	Infos Pratiques
Mercredi 11 Avril	 Jardin	14h-18h	1€		Comme chaque année les jeunes de la Maison Des Jeunes réalisent un nouveau jardin, cet après-midi on a besoin de toi pour la préparation. Tu peux apporter des idées de conception et de décoration. Merci à tous les volontaires.
Mercredi 18 Avril	 Dessiner, mimer c'est gagné	14h-18h	1€		Grand jeu de dessins et de mimes. Fous rires garantis 

+ Ouverture de la MDJ de façon informelle, tous les mercredis de 14h à 18h

Vendredi 23 Mars	 Soirée jeux de société en famille	20h-23h	Gratuit ouvert à tous		Dans le cadre des semaines de la santé mentale, nous te proposons de venir avec tes parents jouer à différents jeux de société, jeux de cartes ... Cette soirée est réalisée en partenariat avec l'association tarot et loisirs mévennais. Ouverture de la MDJ à tous. Venez nombreux
------------------------	---------------------------------------	---------	-----------------------	--	---

LES DATES D'INSCRIPTION SONT :

Samedi 17 Février de 9h à 12h

Mercredi 21 Février de 10h à 18h

# Infos pratiques

## Équipe d'animation :

La Maison Des Jeunes qui englobe le Club Pré Ados (10/13 ans), la Passerelle (13/16 ans) et le Foyer des Jeunes (16/18 ans), est encadrée par Carine, Diana, Alexandra, Camille et Magali.

## Horaires d'ouverture:

14h à 18h durant les vacances. Elles peuvent être modifiées en fonction des activités proposées, notamment pour les sorties à la journée. Merci de votre ponctualité (horaires indiquées sur le programme d'animation).

Rappel : Présentez vous ¼ d'heure avant l'heure indiquée pour les sorties.



**NOUVEAUTES 2017/2018** : Désormais, le Club Pré Ados (10/13 ans) est ouvert de façon informelle (accueil libre et gratuit) tous les mercredi après-midi et samedi matin. Pour participer aux animations, l'inscription est obligatoire.

Les inscriptions se font par ordre d'arrivées aux dates suivantes :

Samedi 17 Février de 9h à 12h

Mercredi 21 Février de 10h à 18h



**NOUVEAUTES 2017/2018** : Désormais, il n'y a plus de priorités Saint Méen / Extérieur. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée (le nombre de place est limitée). Une adhésion annuelle à la structure vous sera demandée avec une différence de tarifs pour les animations en fonction du lieu d'habitation (en attente de la délibération des tarifs votée par le conseil municipal).

## Dossier d'inscription :

Pour pouvoir participer aux activités proposées, il est obligatoire de remplir un dossier d'inscription. Celui-ci est fourni par l'équipe d'animation.

## Modalités de remboursement :

En cas d'absence du jeune, merci de prévenir l'équipe d'animation au moins 2 jours avant. Dans ce cas vous serez remboursé (ou sur présentation d'un certificat médical).

## Absences :

Merci de nous prévenir le plus tôt possible pour tout désistement (au moins 2 jours). Au bout de 3 absences non justifiées, c'est-à-dire où nous ne sommes pas avertis, le jeune ne pourra plus participer aux autres activités proposées jusqu'à la fin des vacances.

## Modalités de paiement :

Par chèque à l'ordre du Trésor public, en chèques vacances ou en espèces le jour où vous vous inscrivez. Le règlement des activités valide l'inscription du jeune aux animations.

## Lieu de rendez vous :

Tous les rendez vous se font au complexe socioculturel sauf lorsque le rendez-vous est indiqué sur la feuille d'inscription (dans « infos pratiques »)

# Maison Des Jeunes

de Saint Méen le Grand

MERCREDI DE MARS  
ET AVRIL 2018

À la Maison Des Jeunes (10-18 ans)



Maison Des Jeunes de  
Saint Méen le Grand

9 bis rue du révérend père janvier  
35290 Saint Méen le Grand

02 99 09 40 45 ou 06 83 80 49 33  
mdj@stmeen.fr

